

Identification des cas contacts à risque de contracter la Covid-19

En l'état actuel des connaissances (source : Santé publique France 07/05/2020)

Conduite à tenir

Suivant les recommandations du conseil scientifique du 03/09/2020

Début de l'enquête dès connaissance d'un salarié cas confirmé ou probable de Covid-19

Définition d'un cas confirmé de Covid-19 : Test RT-PCR positif

Définition d'un cas probable de Covid-19 : Toute personne présentant des signes cliniques **et** des signes visibles au scanner thoracique évocateurs de COVID-19, même si le test RT-PCR est négatif (avis médical nécessaire)

A été en contact d'un cas confirmé (ou probable) de Covid-19, dans les 2 jours avant le début des symptômes ou dans les 10 jours avant test PCR positif si pas de symptôme ?

Oui

Partage d'un espace confiné pendant au moins 15 mn (Bureau, salle de réunion, véhicule...) ou du même lieu de vie ?

Oui

Contact en face à face < 1mètre quelle que soit la durée (Conversation, Repas...) ?
Exclus : croisements fugaces

Oui

Contact en face à face durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuements ?

Oui

Contact dans le cadre de soins ou actes d'hygiène (prodigués ou reçus) ?

Oui

Si aucune des 4 situations précédentes

Masque FFP2 ou chirurgical porté par la personne malade ou la personne contact ?

Ou

Masques alternatifs (en tissus) norme AFNOR portés par la personne malade et la personne contact ?

Ou

Séparation solide (hygiaphone, plaque de plexiglass...)?

Non

Oui

Durée d'isolement du cas confirmé (ou probable)
(télétravail si possible) :

→ Si pas de symptôme : 7 jours à partir du prélèvement par test RT-PCR

→ Si symptômes : 7 jours minimum à partir de la date du début des symptômes et jusqu'à 48h après arrêt de la fièvre

Port d'un masque **chirurgical** 7 jours de plus

Durée d'isolement du cas contact
(télétravail si possible) : jusqu'au résultat (négatif) du test RT-PCR fait au 7ème jour après le dernier contact avec le cas confirmé (ou probable)

Port d'un masque **chirurgical** 7 jours de plus

Cas particulier : si le cas contact et le cas confirmé (ou probable) partagent le même lieu de vie :
→ réalisation d'un 1^{er} test RT-PCR immédiatement
Poursuite du confinement jusqu'au 7ème jour après disparition de la fièvre de tous les cas du domicile

Contact à risque négligeable, pas d'isolement. Poursuite des mesures barrières